

Agriculture : la prévention des accidents du travail en débat



Un très long débat autour des responsabilités en cas d'accident du travail. Photo M. M. (CLP)

200 personnes se sont rendues à cette conférence organisée par la MSA, avec le concours de Me Maryline Steenkiste, avocat à la cour d'appel de Paris.

Les propos introductifs de Jacques Ganne, président du comité de protection sociale des salariés (MSA Bourgogne) ont mis l'accent sur la situation préoccupante des accidents de travail toujours en trop grand nombre (1 actif agricole meurt tous les deux jours en France) et le souhait des chefs d'exploitation de mieux connaître leurs obligations et donc la réglementation et les contours des responsabilités pénale et civile en cas d'accident d'un salarié, mais aussi d'un stagiaire ou d'un apprenti, voire d'un voisin ou d'un proche.

C'est ensuite M^e Steenkiste qui a développé ces notions en rappelant que la société ayant évolué vers plus d'exigences, accepte de moins en moins les atteintes à la vie, à la santé et à l'environnement, que les juges sont plus rigoureux et plus sévères sous cette pression sociale et la loi plus répressive.

Les notions du droit ont été expliquées et de nombreuses questions ont été posées à l'avocate tant ces notions sont importantes aujourd'hui.

La MSA (service santé sécurité) poursuit ses conférences dans chaque département bourguignon et bien sûr répond au cas par cas aux exploitants qui le souhaitent.

www.msa-bourgogne.fr